

DECISION N° 039/D/EDC/DG/DEX/DM/CAO 2025 DU

03 JUIL 2025

Portant attribution du marché relatif à la réalisation des prestations de restauration et service traiteur à la cantine de l'aménagement hydroélectrique de Lom Pangar, Objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N°04/AONO/EDC/CIPM/2025 du 30 avril 2025.

**Le Directeur Général de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC),**

**Vu la Constitution ;**

**Vu le Décret N° 2006/406 du 29 Novembre 2006, portant création de la société Electricity Development Corporation (EDC) ;**

**Vu le Décret N° 2020/244 du 04 mai 2020, portant réorganisation et fonctionnement de la Société Electricity Development Corporation (EDC) ;**

**Vu le décret N° 2020/245 du 4 mai 2020 portant approbation des statuts de la Société Electricity Development Corporation (EDC) ;**

**Vu le Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;**

**Vu la Résolution N° 026/EDC/CA/2009 du 24 juillet 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Electricity Development Corporation (EDC) ;**

**Vu la Résolution N° 120/CA/EDC du 09 novembre 2018 portant Règles Internes de passation, d'exécution et de contrôle des Marchés de EDC ;**

**Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°04/AONO/EDC/CIPM/2025 du 30 avril 2025 pour la réalisation des prestations de restauration et service traiteur à la cantine de l'aménagement hydroélectrique de Lom Pangar ;**

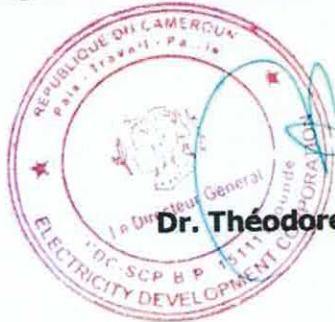
**Vu le Procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés de EDC en sa session du 25 juin 2025 relatif à l'examen du rapport final d'évaluation des offres reçues dans le cadre à l'Appel d'Offres susvisé,**

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>: La société ETS ELEGANCES PRESTIGES VIP, B.P: 15011 Yaoundé Cameroun, Tel: (237) 699 661 400 / 697 688 839, est attributaire du marché relatif à la réalisation des prestations de restauration et service traiteur à la cantine de l'aménagement hydroélectrique de Lom Pangar, pour un montant Hors Taxes de 104 819 000 (cent quatre millions huit cent dix-neuf mille) FCFA et Toutes Taxes Comprises de 124 996 658 (cent vingt-quatre millions neuf cent quatre-vingt-seize mille six cent cinquante-huit) FCFA, et un délai d'exécution de douze (12) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.**

**Article 2 :** Le Directeur Général de la société **ETS ELEGANCES PRESTIGES VIP, ou son représentant dûment mandaté**, est invité à se présenter au siège de la Société Electricity Development Corporation (EDC), à la **Division des Marchés, 2<sup>ème</sup> étage, porte 203**, pour l'établissement dudit marché.

**Article 3 :** La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.



**Ampliations :**

- CA
- ARMP
- MINMAP
- CIPM/EDC
- Attributaire
- DM/EDC